

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 4 JUILLET 2016 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le maire Yvon Laramée, madame la conseillère, Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard.

Est également présente : Madame Caroline Rioux, directrice générale.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Yvon Laramée, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence pour le décès de Mme Madeleine Morin. Il ouvre la séance à 19h30.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2016-07

**Il est proposé par
appuyé par**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte l’ordre du jour, le tout comme suit :

- 1. Adoption de l’ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture**
 - 2.1 Séance ordinaire du 6 juin 2016;
 - 2.2 Séance spéciale du 14 juin 2016;
- 3. Pétitions**
- 4. Correspondances**
 - 4.1 Remboursement de la Fédération des producteurs de races patrimoniales du Québec;
 - 4.2 Avis de motion de la MRC pour l’adoption de son règlement 13-16-1 (modification des affectations);
 - 4.3 Orientations de la SPA de l’Estrie concernant la prévention des morsures;
- 5. Administration générale**
 - 5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;
 - 5.2 Achat de deux tours d’ordinateurs;
 - 5.3 Autorisation de tenue d’évènement;
 - 5.4 Dépôt du procès-verbal de correction – Règlement 2016-06;
 - 5.5 Demandes d’occupation du domaine public;
- 6. Administration financière**
 - 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 30 juin 2016;
 - 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 30 juin 2016;
 - 6.3 Ratification des salaires payés au mois de juin 2016;

6.4 Acceptation des décomptes progressifs n°1 – Réfection du bureau d'accueil touristique;

7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme

7.1 Achat de mobilier urbain;

7.2 Mandat pour la construction de toilettes à l'abri du Parc Missisquoi;

8. Sécurité publique

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;

9. Travaux publics

9.1 Rapport verbal du représentant du comité des travaux publics de la rencontre du 20 juin 2016;

9.2 Embauche de M. Martin Bourbonnais à titre d'employé régulier;

9.3 Embauche d'un journalier au service des travaux publics;

9.4 Autorisation de travaux sur le chemin de la Tourterelle;

9.5 Résolution modifiant la résolution 2016-06-219;

9.6 Installation de panneaux d'interdiction de stationnement des deux côtés du chemin du Théâtre;

10. Hygiène du milieu et environnement

10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois d'avril 2016;

10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois d'avril 2016;

10.3 Rapport verbal du représentant du comité consultatif en environnement de la rencontre du 16 juin 2016;

10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de juin 2016;

10.5 Mandat pour la réalisation de plans et devis pour la réfection du bassin de la Mésange;

11. Aménagement et urbanisme

11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 10 mai 2016;

11.2 Demande du Vertendre de nommer « Allée verte » l'allée de circulation privée;

12. Demandes de dérogation mineure

12.1 Demande pour régulariser l'implantation du bâtiment qui est dans la marge latérale de 45 cm à 9,54 mètres au lieu de 10 mètres au 66 rue des Cervidés. Construction 2014.

13. Demandes d'approbation au règlement PIIA

13.1 Demande pour construire une remise de 4,26 m. x 3,1 m. au 103 chemin du Lac-d'Argent, lot 2 239 702;

13.2 Demande pour construire une remise de 3,65 m. x 4,88 m. au 4 chemin de la Berge, lot 2 235 894;

13.3 Demande pour ajouter un abri pour SPA adossé au garage et construire un gazebo, au 110 rue de l'Érablière, lot 4 379 792;

13.4 Demande pour agrandir une galerie de 3,65 x 3,65, même couleur et matériaux, au 85 chemin du Lac-d'Argent, lot 4 380 136;

13.5 Demande pour peindre une résidence d'une autre couleur que celle existante au 56 rue des Pins, lot 4 380 140;

13.6 Demande pour construire une terrasse de 4,26 m. x 7,31 m., en bois traité brun, au 32 rue de l'Érablière, lot 4 379 885;

13.7 Demande pour construire une résidence de 12,19 m. x 14,02 m. sur le chemin du Merisier, lot 2 238 216;

13.8 Demande pour changer le revêtement extérieur en maibec gris-pâle au 169-7 chemin George-Bonnallie, lot 2 237 410;

13.9 Demande pour un changement de fenêtre de grosseur différente au 12 chemin de la Corde, lot 3 353 362;

13.10 Demande pour construire un garage de 4,87 x 7,31 m. au 4 rue Lambert, lot 4 380 440;

14. Rapport sur l'émission des permis

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de juin 2016;

15. Avis de motion

15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2016-12 modifiant le règlement 2014-11 concernant les événements particuliers;

16. Règlements

16.1 Adoption du règlement 2016-08 concernant les systèmes d'alarme;

16.2 Adoption du règlement 2016-09 concernant les nuisances;

16.3 Adoption du règlement 2016-10 concernant la sécurité, la paix et l'ordre;

16.4 Adoption du règlement 2016-11 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques;

17. Affaires nouvelles

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE

2.1 Séance ordinaire du 6 juin 2016;

RÉSOLUTION 2016-07-230

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2016, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Séance spéciale du 14 juin 2016;

RÉSOLUTION 2016-07-231

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 14 juin 2016, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉTITIONS

4. CORRESPONDANCES

4.1 Remboursement de la Fédération des producteurs de races patrimoniales du Québec;

Le conseil prend acte.

4.2 Avis de motion de la MRC pour l'adoption de son règlement 13-16-1 (modification des affectations);

Le conseil prend acte.

4.3 Orientations de la SPA de l'Estrie concernant la prévention des morsures;

Le conseil prend acte.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

M. Yvon Laramée, représentant de la Municipalité d'Eastman à la MRC de Memphrémagog fait un rapport verbal de la dernière réunion notamment concernant le PIIRL, le poste de la SQ et le fonds des carrières et sablières.

5.2 Achat de deux tours d'ordinateurs;

RÉSOLUTION 2016-07-232

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise l'achat de deux tours d'ordinateurs auprès d'Informatique Orford, au coût de 1 055,09 \$ chacune, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Autorisation de tenue d'événement;

RÉSOLUTION 2016-07-233

ATTENDU la demande formulée par Les Correspondances d'Eastman pour la tenue d'événement du 4 au 7 août 2016;

ATTENDU QUE le formulaire a été analysé par le chef incendie et les inspecteurs (bâtiment et environnement) et que ceux-ci ont émis les conditions relatives à la tenue de l'activité;

ATTENDU QUE l'encadrement de l'événement est conforme aux attentes du règlement;

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise l'activité des Correspondances d'Eastman du 4 au 7 août 2016;

QUE le conseil accepte que de l'affichage temporaire soit installé sur les poteaux d'utilité publique du 2 au 8 août 2016;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Dépôt du procès-verbal de correction – Règlement 2016-06;

La secrétaire-trésorière dépose le procès-verbal de correction du règlement 2016-06.

5.5 Demandes d'occupation du domaine public;

RÉSOLUTION 2016-07-234

ATTENDU la réception de plusieurs demandes d'occupation du domaine public et l'analyse, par les membres du conseil, lors de leur atelier de travail du 28 juin 2016;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le conseil autorise l'occupation du domaine public selon les demandes en date du 18 juin 2016 des propriétaires des résidences suivantes :

1068-10 chemin des Diligences	Stationnement
1068-12 chemin des Diligences	Cèdres et stationnement
1068-13 chemin des Diligences	Tonte de gazon, arbres
139 chemin George-Bonnallie	Tonte de gazon
153 chemin George-Bonnallie	Tonte de gazon, plates-bandes
155 chemin George-Bonnallie	Tonte de gazon
157 chemin George-Bonnallie	Tonte de gazon
154 rue Martin	Remise, stationnement, tonte de gazon
9 rue des Cascades	Ponceau d'accès
27 rue des Cascades	Marches en pierres pour accès

conditionnellement à ce que ces propriétaires déposent une copie de leur assurance responsabilité qui démontre que le terrain municipal fait aussi partie de cette assurance.

QUE le conseil autorise l'occupation du domaine public selon la demande datée du 18 juin 2016 du propriétaire de l'immeuble du 1068 chemin des Diligences pour le stationnement en bordure de la piste cyclable conditionnellement à la réception d'une copie de l'assurance responsabilité démontrant que le terrain municipal fait partie de cette assurance et à la plantation d'arbustes entre la piste cyclable et ce stationnement pour créer un écran végétal;

QUE la municipalité informe le propriétaire du 1068 chemin des Diligences qu'aucune traverse de la piste cyclable en voiture ou camion n'est et ne sera autorisée;

QUE le conseil refuse la demande d'occupation du domaine public pour le demandeur du 27 rue Martin concernant la clôture. Celle-ci devra être retirée ou déplacée sur la propriété privée, et autorise l'occupation pour ce qui est des aménagements paysagers conditionnellement à la réception d'une copie de l'assurance responsabilité du demandeur démontrant que le terrain municipal fait partie de cette assurance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 30 juin 2016;

RÉSOLUTION 2016-07-235

**Il est proposé par
appuyé par**

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 30 juin 2016 au montant de 149 697,07 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ratification des comptes déjà payés au 30 juin 2016;

RÉSOLUTION 2016-07-236

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE le conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 6 juin 2016 et ce, pour un montant de 57 706,35 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Ratification des salaires payés au mois de juin 2016;

RÉSOLUTION 2016-07-237

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE le conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 6 juin 2016, et ce, pour un montant de 56 967,24 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Acceptation du décompte progressif n°1 – Réfection du bureau d'accueil touristique;

RÉSOLUTION 2016-07-238

ATTENDU la recommandation de paiement d'ADSP Architecture + design datée du 31 mai 2016 en regard du décompte progressif n°1 – Réfection du bureau d'accueil touristique;

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil accepte le décompte progressif n°1 – Réfection du bureau d'accueil touristique, au montant de 9 793,26 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME

7.1 Achat de mobilier urbain;

RÉSOLUTION 2016-07-239

ATTENDU l'engagement pris dans le cadre du projet Cœur villageois à l'égard de l'amélioration des espaces verts et de leur accès;

ATTENDU QUE cet engagement rencontre aussi les critères d'analyse d'octroi des Fleurons du Québec;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le conseil autorise l'achat de mobilier urbain, tel que présenté à l'atelier de travail du 28 juin 2016, pour le Parc du temps qui passe et les deux espaces verts publics situés sur la rue de la Grève (accès à l'eau) et de la rue Martin (espace engazonné) pour un montant maximal de 10 000 \$;

QUE ce montant soit pris à même le Fond pour fins de parcs et terrains de jeux, tel que prévu au programme d'immobilisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Mandat pour la construction de toilettes à l'abri du Parc Missisquoi;

RÉSOLUTION 2016-07-240

ATTENDU l'appel d'offre sur invitation lancé par le chef d'équipe des travaux publics auprès de deux (2) entrepreneurs;

ATTENDU QU'un seul entrepreneur a répondu à l'appel d'offres;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le conseil mandate M. Gilles Brouillette, entrepreneur général, pour la construction de toilettes à l'abri du Parc Missisquoi pour un montant de 43 971,29 \$ plus les taxes applicables;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;

Le Conseil prend acte.

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Rapport verbal du représentant du comité des travaux publics de la rencontre du 20 juin 2016;

M. Jean-Maurice Fortin, conseiller municipal et représentant de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 20 juin 2016.

9.2 Embauche de M. Martin Bourbonnais à titre d'employé régulier;

RÉSOLUTION 2016-07-241

ATTENDU la fin de probation de M. Bourbonnais prévue le 25 mai 2016;

ATTENDU la recommandation favorable du chef d'équipe des travaux publics dans son rapport daté du 16 juin 2016;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil autorise l'embauche de M. Martin Bourbonnais au poste de journalier aux travaux publics à titre d'employé régulier;

QUE les conditions de cette embauche soient celles édictées à la Politique de gestion des ressources humaines adoptée le 2 septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Embauche d'un journalier au service des travaux publics;

RÉSOLUTION 2016-07-242

ATTENDU la vacance à un poste de journalier au service des travaux publics;

ATTENDU que le comité de sélection a procédé aux entrevues;

ATTENDU la recommandation du comité;

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil autorise l'embauche de M. Simon Ouellet à titre de journalier au service des travaux publics à compter du 4 juillet 2016, aux conditions édictées en annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Autorisation de travaux sur le chemin de la Tourterelle;

RÉSOLUTION 2016-07-243

ATTENDU l'analyse du rapport du Rappel concernant les eaux pluviales du secteur des chemins de la Mésange et de la Tourterelle par l'inspectrice en environnement et le chef d'équipe des travaux publics et de leur recommandation;

ATTENDU QUE les travaux proposés représentent un coût total estimé de 44 770,00 \$

ATTENDU QUE pour des raisons budgétaires, il serait opportun de répartir les travaux du secteur sur deux années;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil autorise la réalisation des travaux tel que recommandé au rapport d'analyse pour le chemin de la Tourterelle au montant de 26 420,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE la municipalité réclame le remboursement, par les propriétaires concernés, du coût du ponceau tel que cela est requis dans ce genre de travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution modifiant la résolution 2016-06-219;

RÉSOLUTION 2016-07-244

ATTENDU les représentations faites au conseil à la suite de l'adoption de la résolution 2016-06-219;

ATTENDU la nouvelle analyse du comité des travaux publics et sa recommandation;

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le conseil déplace l'installation de l'arrêt prévu à la résolution 2016-06-219 à l'intersection des chemins de Mont-Bon-Plaisir et Jouvence, à l'intersection des chemins de Mont-Bon-Plaisir et des Castors.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Installation de panneaux d'interdiction de stationnement des deux côtés du chemin du Théâtre;

RÉSOLUTION 2016-07-245

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le conseil autorise l'installation de panneaux d'interdiction de stationnement des deux côtés de la rue sur le chemin du Théâtre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois d'avril 2016;

Le conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois d'avril 2016;

Le conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.3 Rapport verbal du représentant du comité consultatif en environnement de la rencontre du 16 juin 2016;

Mme Nathalie Lemaire, conseillère municipale et présidente de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 16 juin 2016.

10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de juin 2016;

Le conseil prend acte.

10.5 Mandat pour la réalisation de plans et devis pour la réfection du bassin de la Mésange;

RÉSOLUTION 2016-07-246

ATTENDU l'épisode de cyanobactéries de l'été 2015;

ATTENDU QUE la municipalité désire éviter que pareil épisode se reproduise;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil mandate Le Rappel pour la réalisation de plans et devis pour la réfection du bassin de la Mésange dont le but est d'éviter l'accumulation d'eau stagnante dans le bassin pour un montant de 4 900 \$ plus les taxes applicables;

QU'un montant de 3 500 \$ plus les taxes applicables soit pris à même le budget du CCE (remplacement du projet de l'APLS) et qu'un montant de 1 400 \$ plus les taxes applicables soit pris à même la réserve (fonds) en environnement pour couvrir les frais de ce mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 10 mai 2016;

Le conseil prend acte.

11.2 Demande du Vertendre de nommer « Allée verte » l'allée de circulation privée;

RÉSOLUTION 2016-07-247

ATTENDU QUE les propriétaires du développement Le Vertendre demandent à la municipalité de nommer « Allée Verte » l'allée menant aux gîtes en forêt;

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE l'allée privée dont la description technique est jointe à la présente pour en faire partie intégrante commençant au lot numéro 2 236 228 ptie (chemin Gilbert) et se terminant au lot numéro 5 725 799, soit et est nommée « Allée Verte »;

QU'une demande soit adressée à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser cet odonyme pour désigner cette allée privée sur le territoire de la municipalité d'Eastman.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

12.1 Demande pour régulariser l'implantation du bâtiment qui est dans la marge latérale de 45 cm à 9,54 mètres au lieu de 10 mètres au 66 rue des Cervidés. Construction 2014.

RÉSOLUTION 2016-07-248

ATTENDU la demande pour régulariser l'implantation du bâtiment qui est dans la marge latérale de 45 cm à 9,54 mètres au lieu de 10 mètres;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance de cette demande lors de son assemblée du 15 juin 2016;

ATTENDU le comité consultatif d'urbanisme formule au conseil municipal une recommandation défavorable en regard de ce dossier;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil refuse la dérogation mineure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIIA

- 13.1 Demande pour construire une remise de 4,26 m. x 3,1 m. au 103 chemin du Lac-d'Argent, lot 2 239 702;
- 13.2 Demande pour construire une remise de 3,65 m. x 4,88 m. au 4 chemin de la Berge, lot 2 235 894;
- 13.3 Demande pour ajouter un abri pour SPA adossé au garage et construire un gazebo, au 110 rue de l'Érablière, lot 4 379 792;
- 13.4 Demande pour agrandir une galerie de 3,65 x 3,65, même couleur et matériaux, au 85 chemin du Lac-d'Argent, lot 4 380 136;
- 13.5 Demande pour peindre une résidence d'une autre couleur que celle existante au 56 rue des Pins, lot 4 380 140;
- 13.6 Demande pour construire une terrasse de 4,26 m. x 7,31 m., en bois traité brun, au 32 rue de l'Érablière, lot 4 379 885;
- 13.7 Demande pour construire une résidence de 12,19 m. x 14,02 m. sur le chemin du Merisier, lot 2 238 216;
- 13.8 Demande pour changer le revêtement extérieur en maibec gris-pâle au 169-7 chemin George-Bonnallie, lot 2 237 410;
- 13.9 Demande pour un changement de fenêtre de grosseur différente au 12 chemin de la Corde, lot 3 353 362;

RÉSOLUTION 2016-07-249

ATTENDU QUE les demandeurs ont déposé les documents requis à l'appui de leur demande;

ATTENDU QUE les demandes respectent les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'occasion de sa réunion du 15 juin 2016 (rés. 2016-32, 33, 34 et 35);

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil accepte les demandes d'approbation au règlement PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.10 Demande pour construire un garage de 4,87 x 7,31 m. au 4 rue Lambert, lot 4 380 440;

RÉSOLUTION 2016-07-250

ATTENDU QUE le demandeur a déposé les documents requis à l'appui de sa demande;

ATTENDU QUE la demande respecte les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'occasion de sa réunion du 15 juin 2016 (rés. 2016-34);

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil accepte la demande d'approbation au règlement PIIA;

QUE conseil municipal abroge la résolution no 2015-09-306;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de juin 2016;

Le conseil prend acte.

15. AVIS DE MOTION

15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2016-12 modifiant le règlement 2014-11 concernant les événements particuliers;

Je, Philippe-Denis Richard, donne avis de motion qu'à une séance de ce conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement 2016-12 modifiant le règlement 2014-11 concernant les événements particuliers pour y ajouter un chapitre précisant les obligations lors de demandes de tournage.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

16. RÈGLEMENTS

16.1 Adoption du règlement 2016-08 concernant les systèmes d'alarme;

RÉSOLUTION 2016-07-251

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le règlement 2016-08 concernant les systèmes d'alarme soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2 Adoption du règlement 2016-09 concernant les nuisances;

RÉSOLUTION 2016-07-252

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le règlement 2016-09 concernant les nuisances soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.3 Adoption du règlement 2016-10 concernant la sécurité, la paix et l'ordre;

RÉSOLUTION 2016-07-253

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le règlement 2016-10 concernant la sécurité, la paix et l'ordre soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.4 Adoption du règlement 2016-11 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques;

RÉSOLUTION 2016-07-254

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le règlement 2016-11 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. AFFAIRES NOUVELLES

18. PÉRIODE DE QUESTION

M. Philippe-Denis Richard invite les gens à assister à l'hommage à Louise Portal qui se tiendra le 20 juillet, au départ de la piste cyclable, rue Principale, à 14h30.

Mme Nathalie Lemaire rappelle les événements intéressants qui se tiennent cet été à Eastman:

- 8 juillet – Orford sur la route
- Un livre, un village
- Croque-livre pour les enfants
- Boîte de livres au Parc du temps qui passe pour adultes

M. Jacques Morisette dit que l'aménagement de la halte routière est très beau et qu'il serait opportun d'y placer le drapeau d'Eastman.

M. Yves Lussier demande des précisions sur « Allée Verte ». Il relève à nouveau la question du sentier chez lui et son voisin M. Dumais. Il dépose son nouveau certificat de localisation.

M. Dumais demande quand la situation sera complétée.

M. Claude Désautels remercie et félicite la municipalité des travaux sur le chemin du Cèdre.

Mme Monique David mentionne les problèmes de poubelles sur le chemin du Théâtre qui ne retourne pas derrière les maisons.

M. Michel Loiselle demande si la plantation prévue au Cabaret se fera.

M. Pierre Breton demande plus de détails sur la correspondance de la SPA. Il évoque certains problèmes avec l'installation des bollards sur le chemin du Lac-d'Argent.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2016-07-255

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment faite par les conseillers, la séance du conseil est levée à 20h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (CCS) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Yvon Laramée,
Maire**

**Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière**